

Enseignement supérieur et recherche

Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques

Régime des études

NOR : ESRS1119920A

arrêté du 19-7-2011 - J.O. du 10-8-2011

ESR - DGESIP

Vu code de la Santé publique ; code de l'Éducation, notamment livre VI ; décret n° 84-932 du 17-10-1984 ; décret n° 2002-481 du 8-4-2002 ; décret n° 2002-482 du 8-4-2002 ; arrêté du 28-10-2009 ; avis du Cneser du 17-1-2011 ; avis de la commission consultative d'évaluation des normes du 7-7-2011

Article 1 - Le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'État de sage-femme, délivré par les universités habilitées, par arrêté conjoint du ministre chargé de l'Enseignement supérieur et du ministre chargé de la Santé ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'[arrêté du 28 octobre 2009](#) susvisé.

Article 2 - Les candidats au diplôme de formation générale en sciences maïeutiques prennent une inscription au début de chaque année universitaire.

Article 3 - La formation est organisée dans les écoles de sages-femmes ou les universités dispensant cette formation.

La formation mise en place en vue de ce diplôme est évaluée dans le cadre de l'évaluation périodique des établissements.

Article 4 - Les enseignements mis en place doivent permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, à ceux qui le souhaitent, de se réorienter par la mise en œuvre de passerelles.

Un enseignement de langues vivantes étrangères, une formation aux gestes et soins d'urgence, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques et une initiation à la recherche sont également organisés.

Article 5 - La formation a pour objectifs :

- 1) l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme. Cette base scientifique englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes, plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice des métiers médicaux ;
- 2) l'approche fondamentale de l'être humain dans l'optique du maintien de la santé et de la prise en charge du malade, par l'acquisition de connaissances en santé publique, en séméiologies clinique et paraclinique ;
- 3) l'acquisition de connaissances fondamentales de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de construire la relation de soin et sa réflexivité.

Quatre principes régissent l'acquisition de ces connaissances :

- La non-exhaustivité : la progression très rapide des connaissances impose des choix et conduit à rejeter toute idée d'exhaustivité. L'enjeu est d'acquérir des concepts qui permettront à l'étudiant au cours de ses études ultérieures et de sa vie professionnelle de disposer des outils pour faire évoluer ses savoirs et ses savoir-faire. Cette progression rapide des connaissances est la conséquence directe des progrès de la recherche qui remettent ainsi en cause régulièrement les pratiques professionnelles. L'initiation à la recherche dans le champ de la santé est de ce fait nécessaire.
- La participation active de l'étudiant : il convient d'envisager chaque fois que cela est possible l'acquisition des connaissances à travers la participation active de l'étudiant sous forme de travaux dirigés, d'exposés, d'approche par problème, de stages pour lesquels un tutorat et un contrôle des connaissances adapté sont mis en place.
- L'interdisciplinarité : les professions de santé s'appuient sur de nombreux champs disciplinaires. L'apprentissage de l'interdisciplinarité prépare à la collaboration entre futurs professionnels de la santé. Elle s'établit autour de la mise en place d'unités d'enseignement faisant appel à l'intégration de différentes disciplines autour de l'étude de situations cliniques clés et/ou de problèmes de santé.
- L'ouverture : les métiers de la santé sont nombreux et variés de même que les pratiques professionnelles. Il convient de préparer, dès le niveau licence, les différentes orientations professionnelles. Dans ce but, la formation comprend, outre un tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies ou libres, définies à l'article 7 et figurant en annexe du présent arrêté. Elles peuvent également correspondre à une initiation à la recherche à travers des parcours de masters. Elles peuvent enfin concerner des disciplines non strictement

médicales. Elles permettent ainsi aux étudiants d'acquérir des spécificités et de s'engager éventuellement dans des doubles cursus qu'ils pourront développer au cours de leur formation de niveau master.

Les objectifs et les items correspondant au tronc commun figurent dans l'annexe jointe au présent arrêté. Ils constituent la trame destinée à faciliter la réflexion des enseignants et l'harmonisation des programmes entre les structures de formation. Il ne s'agit pas de la définition stricte d'un programme.

Article 6 - Les enseignements conduisant au diplôme de formation générale en sciences maïeutiques comprennent des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques et l'accomplissement de stages. Leur organisation est définie par les instances compétentes des structures assurant la formation.

La formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement ; elle est dispensée sur site ou à distance ou selon ces deux modes combinés.

Article 7 - Les enseignements sont organisés par disciplines et en partie de façon intégrée, sous forme d'unités d'enseignement articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ils comprennent les unités d'enseignement du tronc commun, des unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par la structure de formation ou des unités d'enseignement libres.

Les unités d'enseignement du tronc commun représentent au minimum 80 % et au maximum 90 % du total des enseignements.

La mutualisation des enseignements entre les filières de la première année commune aux études de santé est favorisée.

Article 8 - Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par les instances compétentes des structures organisant la formation, notamment en ce qui concerne l'acquisition, la compensation et la capitalisation des unités d'enseignement organisées au-delà de la première année commune aux études de santé.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Dans le respect du délai fixé à l'article L. 613-1 du code de l'Éducation, lorsque la formation est organisée au sein d'une université, celle-ci publie l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites, orales et pratiques.

Article 9 - La validation des unités d'enseignement ou des éléments constitutifs des unités

d'enseignement permet l'acquisition des crédits européens correspondants. Le nombre de crédits européens affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

Article 10 - Après accord du ou des responsables pédagogiques, un étudiant peut effectuer une période d'études à l'étranger. La période d'études validée par l'établissement étranger lui permet d'acquérir les crédits européens correspondants.

Article 11 - Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé à la fin de chaque semestre d'enseignement. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels. Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'Éducation, le président de l'université nomme le président et les membres des jurys d'examen.

Article 12 - Le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques est délivré, à compter de la fin de l'année universitaire 2012-2013, aux étudiants qui ont validé l'ensemble des unités d'enseignement, dispensés conformément au présent arrêté, permettant d'acquérir les 180 crédits européens correspondant à la formation.

Article 13 - Le présent arrêté est applicable à compter de l'année universitaire 2011-2012. Les conditions d'application de ces dispositions aux écoles de sages-femmes sont fixées par le ministère chargé de la Santé.

Article 14 - Les dispositions du présent arrêté se substituent à celles des arrêtés du 11 décembre 2001 relatif au contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants sages-femmes et à l'organisation des examens et fixant le programme des études de sages-femmes, lors de l'année universitaire 2011-2012 en ce qui concerne la première année de première phase et lors de l'année universitaire 2012-2013 en ce qui concerne la deuxième année de première phase des études de sages-femmes.

Article 15 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et la directrice générale de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 19 juillet 2011

Pour le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
et par délégation,

Le chef de service, adjoint à la directrice générale de l'offre de soins,
Félix Faucon
Pour le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,
Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Annexe

La mutualisation des enseignements entre les filières de la première année commune aux études de santé est favorisée, elle concerne notamment les unités d'enseignement marquées d'un astérisque (*)

I - Unités d'enseignement du tronc commun

Santé, société, humanité

Objectifs généraux

- Acquérir un socle de connaissances en psychologie, en droit et législation : poser le cadre réglementaire des droits du patient et de la protection sociale ;
- Favoriser l'émergence d'une réflexion éthique qui se poursuivra tout au long du cursus ;
- Acquérir des connaissances et développer des capacités de réflexion permettant l'accompagnement de la femme, du couple et de la famille en prenant en compte les différences socioculturelles ;
- Sensibiliser les parents aux repères de consommation alimentaire, élément constitutif fondamental de l'organisation psychologique et social des individus ;
- Savoir établir une relation d'écoute de qualité et délivrer une information claire et adaptée à la compréhension de la femme et de son environnement familial.

Principaux items

Psychologie

- Bases de la psychologie, les différents courants théoriques ;
- Psychologie de la cellule familiale, de la naissance dont les situations de vulnérabilité ;
- Comportements alimentaires ;
- Communication humaine : techniques d'entretiens relatives aux situations cliniques particulières.

Anthropologie médicale

- Différentes sociétés face à l'hérédité, la maternité, la naissance, la parentalité.

Éthique

- Bases théoriques de l'éthique médicale, lois de bioéthique ;
- Situations cliniques particulières : aspects relatifs à la contraception, à la contraception d'urgence et à l'IVG médicamenteuse.

Droit et législation

- La protection sociale ;
- Législation du travail de la femme enceinte ;
- Actes d'état civil ;
- Législation professionnelle de la sage-femme ;
- Information et consentement.

Santé publique, démarche de recherche

L'enseignement en santé publique, démarche de recherche doit encourager la lecture de publications internationales, notamment en anglais.

Objectifs généraux

- Acquérir les concepts et la démarche de recherche en santé publique et la maîtrise des outils de santé publique : prévention, éducation à la santé des populations ;
- Acquérir la rigueur méthodologique nécessaire à la démarche scientifique et à l'épistémologie ;
- Acquérir des connaissances en Santé publique prenant pour exemples l'hygiène individuelle et collective y compris alimentaire, les actions de prévention en gynécologie, en addictologie ;
- Acquérir des connaissances dans le domaine de la santé de l'enfant : promotion de l'allaitement, prévention de l'obésité infantile ;
- Acquérir des connaissances de base de prévention et gestion des risques, notion d'évènements porteurs de risques ;
- Valider la formation aux gestes d'urgence conformément à la réglementation en vigueur ;
- Acquérir des connaissances de base sur les principales méthodes épidémiologiques, à la démarche de recherche par la mise en œuvre d'une application concrète ;
- Valider la formation Certificat informatique et internet (C2i) ;
- Acquérir des connaissances en anglais correspondant au niveau B2 du Cadre européen commun de références des langues (CERCL) en vue de la validation du test international Toiec (Test of English for International Communication) avec 750 points ou plus.

Principaux items

Santé publique

- Hygiène et prévention : individuelle, collective et hospitalière ;
- Les vigilances ;
- Actions de prévention dans le domaine de la santé de l'enfant ;
- Médecine préventive : contraception et maîtrise de la fertilité ;
- Formation aux gestes et soins d'urgence ;
- Pharmacodépendance, conduites addictives.

Démarche de recherche

- Épidémiologie clinique ;
- Statistiques : exercices d'application ;
- Principes méthodologiques de recherche en périnatalité ;
- Recherche documentaire ;
- Élaboration d'un travail de recherche en Santé publique ;
- Anglais.

C2i (niveau 1)

Séméiologie générale *

Objectifs généraux

- Acquisition des connaissances de base facilitant l'abord et l'examen d'un sujet. Celles-ci devront permettre d'intégrer au mieux la sémantique médicale et la formation complémentaire au cours des stages hospitaliers ;
- Acquisition du raisonnement clinique : analyse du symptôme, prise en compte de la prévalence et de la gravité des maladies, interrogatoire et examen clinique orientés ;
- Acquisition de connaissances pour des prises de décision en situation d'incertitude ;
- Comprendre la signification des principaux marqueurs paracliniques (valeurs physiologiques et pathologiques) (à coordonner avec les enseignements intégrés) ;
- Connaître les principaux types de prélèvements analysés dans un laboratoire (à coordonner avec les enseignements intégrés).

Principaux items

- Abord du sujet : la relation praticien-soigné ; les modalités et la conduite de l'interrogatoire et d'un examen complet systématique :
 - . principales plaintes (savoir recueillir les informations sur une douleur, une altération de l'état général, etc.),
 - . principaux signes cliniques : thèmes à traiter en coordination avec les enseignements des unités d'enseignement intégrées,
 - . principaux signes paracliniques (biologie, imagerie) : thèmes à traiter en coordination avec les enseignements des unités d'enseignement intégrées ;
- Introduire les notions de dysfonctions en privilégiant le choix d'exemples les plus fréquents et/ou les plus démonstratifs et connaître leurs principaux moyens d'études ;
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements.

Tissu sanguin et système immunitaire *

Objectifs généraux

Connaître les principaux aspects structuraux de ces tissus mais aussi la dynamique de fonctionnement de ces systèmes en abordant successivement :

- leur organisation générale (de la cellule souche à la cellule différenciée ayant un programme fonctionnel spécifique) ;
- les principaux mécanismes qui régulent leur homéostasie (à compléter d'exemples illustratifs

de dysfonctionnements) ;

- les moyens d'études (valeurs normales et quelques exemples illustratifs de valeurs anormales).

Principaux items

- Principales étapes de l'hématopoïèse médullaire (cellules souches, progéniteurs, lignée, maturation) avec quelques exemples de dysfonctions informatives (syndromes myélo ou lymphoprolifératif, etc.), les différentes cellules sanguines (voie sanguine, voie hémolympatique) et étapes de domiciliation tissulaire ;

- Principales étapes de l'hémostase physiologique ;

- Les hématies : aspects structuraux et fonctionnels (le métabolisme de l'Héme, etc.) ;

- Les groupes sanguins ;

- Les granulocytes (neutrophile, basophile, éosinophile) aspects structuraux et fonctionnels (exemple d'anomalies) ;

- Les phagocytes mononucléés (monocyte - macrophage) : aspects structuraux et fonctionnels (exemple d'anomalies) ;

- Les mastocytes : aspects structuraux et fonctionnels (exemple d'anomalies) ;

- Structure et organisation générale du système immunitaire (histologie fonctionnelle, circulation et domiciliation des cellules de l'immunité, immunité locale et systémique, immunité muqueuse, etc.) ;

- Lymphocytes : origine et différenciation ; récepteurs de reconnaissance ; la notion de répertoire ;

- Mécanismes effecteurs de l'immunité innée et adaptative : l'inflammation et la réponse spécifique ; dynamique et régulation de la réponse immunitaire ;

- Système immunitaire en action :

. Système immunitaire et infection,

. Exemple de dysfonctions : auto-immunité, allergie, déficits immunitaires, allo-immunisation et compatibilité foeto-maternelle ;

- Les méthodes d'étude de l'hématopoïèse, de l'homéostasie des cellules sanguines (interprétation d'un médullogramme, d'un hémogramme) ;

- Principales méthodes d'immuno-analyse et d'immuno-phénotypage (valeurs de référence) ;

- Principaux éléments d'un bilan de l'immunité humorale et cellulaire.

Agents infectieux, hygiène *

Objectifs généraux

- Connaître :

. les principaux agents infectieux et les enjeux actuels en matière de santé publique,

. les mécanismes essentiels impliqués dans la relation hôte-micro-organismes (avec ou sans pathogénicité induite),

. les moyens d'étude d'une infection chez l'homme ;

- Connaître les bases fondamentales de l'épidémiologie, de la physiopathologie et du traitement

des maladies infectieuses (bactéries, virus, champignons, parasites, agents transmissibles non conventionnels) ;

- Décrire les principales modalités d'interactions hôte-agents infectieux ;
- Développer les différents aspects épidémiologiques, sémiologiques (cliniques et biologiques), les outils diagnostics des maladies infectieuses des zones tempérées et tropicales ;
- Développer les bases fondamentales de l'utilisation des anti-infectieux.

Principaux items

- Le monde des agents infectieux (incluant agents infectieux émergents et ré-émergents) ;
- Les maladies infectieuses de l'homme et dans le monde au XXIème siècle ;
- La multiplication des agents infectieux in vitro et in vivo ;
- La transmission des agents infectieux à l'hôte (réservoirs naturels de germes, flore commensale, etc.) et la prévention de celle-ci ;
- Le conflit agent pathogène-hôte (facteurs génétiques de sensibilité de l'hôte à l'infection, bases moléculaires du pouvoir pathogène des agents infectieux, etc.) et les stratégies de persistance des agents infectieux chez l'hôte ;
- Les moyens de détection d'un agent infectieux chez un hôte ;
- Épidémiologie des agents infectieux ;
- Le pouvoir pathogène des agents infectieux (agents modèles par appareil et par organe) :
 - . Sémiologie de la présence de l'agent infectieux chez l'hôte,
- Lutte contre les agents infectieux ;
- Les bases de la thérapeutique (structure et mode d'action des antibiotiques, des antiviraux, des antiparasitaires, des antifongiques, mécanismes de résistance et effets indésirables) ;
- Les bases de la prévention de l'homme contre les agents infectieux (hygiène, vaccination).

Hormonologie - reproduction *

Objectifs généraux

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle du système endocrinien et du système reproducteur en développant les bases anatomiques, physiologiques et biochimiques utiles à la compréhension des signes cliniques et paracliniques des affections endocriniennes et des maladies métaboliques.

Principaux items

- Bases anatomiques, physiologiques et biochimiques histologie, embryologie du système endocrinien ;
- Biologie hormonologique / Physiologie sémiologie clinique et paraclinique (dont imagerie et sémiologie biologique) ;
- Bases pharmacologiques de traitement, bases pharmacologiques de la contraception ;
- Examen des systèmes endocrinien et reproducteur (signes fonctionnels, inspection, palpation, examen gynécologique, examen de la femme enceinte) ;
- Exemples de principales dysfonctions affectant une ou des composantes du système

endocrinien et/ou reproducteur (testicules et ovaires, thyroïde et parathyroïde, surrénales, vulve vagin, col de l'utérus et annexes, seins) ou affectant le métabolisme (le diabète).

Génétique médicale *

Objectifs généraux

- Connaître les bases essentielles de l'hérédité humaine ;
- Savoir appréhender l'influence du génome en pathologie humaine ;
- Permettre à l'étudiant d'acquérir les notions essentielles au diagnostic et à la prise en charge des patientes et/ou du fœtus ou nouveau-né atteints de maladies génétiques et de leur famille.

Principaux items

- Introduction, chromosomes humains ;
- Anomalies des autosomes (trisomie 21) et des gonosomes ;
- Anomalies chromosomiques de structure et leurs mécanismes ;
- Bases moléculaires des modes de transmission héréditaire (hérédité : mode de transmission, hérédité multifactorielle (événements épigénétiques), notion de génétique formelle, notion de génétique des populations) ;
- Maladies de transmission monogénique : dominantes, récessives, liées au sexe ;
- Syndromes microdélétionnels et CGH-array ;
- Modes héréditaires mendéliens (dominant, récessif, lié à l'X) ;
- Hérédité multifactorielle
- Hérédité non traditionnelle : hérédité mitochondriale, empreinte génomique parentale, DUP ;
- Génétique moléculaire : diagnostic direct et indirect, techniques ;
- Génétique moléculaire : identification et conséquences des mutations à propos de l'exemple de la mucoviscidose ;
- Mutations instables de l'ADN et syndrome de l'X fragile ;
- Diagnostic prénatal ;
- Oncogénétique : prédisposition au cancer ;
- Génétique prédictive et neurogénétique ;
- Maladies complexes : malformations, diabète, cancers, etc. ;
- Conseil génétique et calcul de risque en génétique ;
- Diagnostic anténatal et préimplantatoire
- Diagnostic présymptomatique et médecine prédictive ;
- Considérations éthiques, juridiques et psychologiques ;
- Perspectives thérapeutiques ;
- Techniques, méthodes d'exploration, dyschromosomies, transmissions ;
- Études de cas.

Appareil cardio-respiratoire

Objectifs généraux

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle du système cardio-vasculaire ;

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle du système respiratoire ;
- Connaître les aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements.

Principaux items

- Bases anatomiques, physiologiques et biologiques ;
- Séméiologies clinique et paraclinique ;
- Exemples didactiques de dysfonctions ;
- Aspects physiologiques et bases pharmacologiques de traitement.

Système cardio-vasculaire

- Cœur : hémodynamique cardiovasculaire ;
- Réanimation circulatoire et pathologies cardio-vasculaire ;

Système respiratoire

- Réanimation respiratoire adulte ;
- Pathologies : pneumopathies bactériennes et virales, asthme et pathologies allergiques respiratoires, tuberculose, réanimation métabolique.

Rein et voies urinaires

Objectifs généraux

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle du rein et des voies urinaires en développant les bases utiles à la compréhension des signes cliniques et para-cliniques ;
- Notions de dysfonctionnement en privilégiant le choix d'exemples les plus fréquents et/ou les plus démonstratifs et connaître leurs principaux moyens d'études ;
- Aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements.

Principaux items

- Bases anatomiques, physiologiques et biologiques ;
- Séméiologies clinique et paraclinique ;
- Exemples didactiques de dysfonctions : tubulopathies, glomérulopathies, néphrites interstiellées, infections urinaires, lithiases urinaires, glomérulonéphrite, insuffisance rénale, greffes rénales ;
- Aspects physiologiques et bases pharmacologiques de traitement : filtration glomérulaire, système rénine-angiotensine-aldostérone, équilibre acido-basique, fonction endocrine du rein, miction et régulation.

Systèmes digestif, locomoteur, neurosensoriel, dermatologique

Objectifs généraux

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle des appareils digestif, locomoteur, neurosensoriel et dermatologique.

Items pour chaque système

- Bases anatomiques, physiologiques et biologiques ;
- Séméiologies clinique et paraclinique ;
- Aspects physiologiques et bases pharmacologiques de traitement.

Principaux items

- Système locomoteur : orthopédie, traumatologie, rhumatologie ;
- Exemples didactiques de dysfonctions : ostéoporose, atteintes vertébrales (lombalgies, sciatalgies).

Ophthalmologie

Exemples didactiques de dysfonctions : myopie, décollement de rétine, cataracte, glaucome.

Dermatologie

Exemples didactiques de dysfonctions : eczéma, psoriasis, infections bactériennes superficielles, mélanome.

Système nerveux

Circulation du liquide céphalo-rachidien, arc réflexe, caractéristiques de la douleur et les somesthésies, équilibre et motricité, vigilance et sommeil.

Pathologies neurologiques

Exemples didactiques de dysfonctions : accidents vasculaires cérébraux, ischémiques et hémorragiques, épilepsies, sclérose en plaque, céphalées et vertiges, méningites, encéphalites.

Système digestif

Digestion : particularités physiologiques de l'estomac, de l'intestin, du foie et du pancréas exocrine ;

Exemples didactiques de dysfonctions : maladies inflammatoires du tube digestif (Crohn, rectocolite), pathologies anales (fissures, abcès et fistules, pathologies hémorroïdaires) ;

Exemples didactiques de dysfonctions du foie, pancréas : hépatite virale, alcoolique, médicamenteuse, toxique, lithiase, pancréatite aiguë et chronique ;

Exemples didactiques de dysfonctions gastro-entérologie ; œsophage, estomac, duodénum, intestin grêle et côlon.

Obstétrique, maïeutique

Objectifs généraux

- Acquérir les connaissances nécessaires pour :
 - . Diagnostiquer, déclarer et assurer le suivi médical de la femme enceinte,
 - . Préparer, animer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité,
 - . Dépister les situations à risque médical, social, psychique,
 - . Diagnostiquer la mise en travail, surveiller le déroulement du travail et pratiquer l'accouchement eutocique,
 - . Prendre en charge l'accouchée et son nouveau-né,
 - . Réaliser la consultation post-natale et assurer la consultation de planification,
 - . Promouvoir l'allaitement et assurer son suivi,
 - . Prévenir, informer, éduquer, notamment dans le domaine de la nutrition.

Principaux items

Période embryonnaire : de la 4ème semaine à la 7ème semaine

Développement du fœtus

Étude clinique et paraclinique de la grossesse physiologique

- Modifications physiologiques de l'organisme maternel et l'utérus gravide ;
- Recommandations pour la pratique clinique : Hygiène de vie, surveillance clinique et paraclinique materno-foétale, suppléments de la grossesse.

Initiation à la préparation à la naissance et à la parentalité

- Historique, approche psychosociologique et corporelle de la naissance ;
- Méthodes dites « de préparation à la naissance » ;
- Accompagnement posturo-respiratoire du pré-per et post-partum ;
- Les séances : espace de paroles et d'échanges, temps d'informations et de prévention.

Étude du travail et de l'accouchement physiologique

- Déclenchement du travail ;
- Le travail ;
- Mécanique obstétricale (sommets) ;
- Le périnée ;
- L'accouchement ;
- Anesthésie et prise en charge de la douleur ;
- Les agents de l'anesthésie, les différentes techniques d'anesthésie : surveillance et complications ;
- Les différentes phases de l'anesthésie ;
- Alternatives à l'anesthésie pour la prise en charge de la douleur.

Étude des suites de couches physiologiques

- Surveillance médicale du post-partum ;
- Pharmacologie des suites de couches ;
- Physiologie de la lactation, allaitement et complications et accompagnement.

La consultation post-natale

- Examen clinique post-natal ;
- Choix de la contraception.

Gynécologie

Objectifs généraux

- Acquérir des connaissances sur la réalisation de l'examen clinique gynécologique, les étapes de la vie génitale, de la puberté à la ménopause et la régulation des naissances répondant aux exigences de prévention et de prescription ;
- Acquérir les connaissances nécessaires pour :
 - . Prévenir, informer, éduquer dans les domaines de la sexualité, de la fécondité et l'infertilité et des problèmes gynécologiques dont les infections sexuellement transmissibles,
 - . Prévenir le risque de la grossesse chez les adolescentes,
 - . Acquérir des connaissances sur les aspects physiopathologiques et les bases pharmacologiques des traitements.

Principaux items

Les différentes périodes de la vie

- L'enfance, la puberté, l'adolescence, la période d'activité génitale, la ménopause, la post-ménopause.

Les infections sexuellement transmissibles

- Les infections génitales basses et hautes.

Pathologie de l'appareil génital

- Malformations de l'appareil génital ;
- Grands syndromes et pathologies en gynécologie.

Planification familiale

- Les aspects médico-psycho-socio-démographiques : histoire de la contraception, enjeux, paradoxes sociétaux ;
- Contraception : définition, textes législatifs, méthodes, observance, efficacité théorique et pratique, surveillance, interactions médicamenteuses ;
- La stérilisation féminine, la stérilisation masculine ;
Puériculture, néonatalogie, pédiatrie.

Objectifs généraux

- Acquérir des connaissances fondamentales concernant la santé du nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant ;
- Acquérir des connaissances nécessaires à la nutrition et à l'alimentation du nouveau-né et de l'enfant, notamment en vue de la prévention de l'obésité infantile ;
- Acquérir des connaissances nécessaires à la réalisation de l'examen clinique du nouveau-né, à la maîtrise de la surveillance et de la prise en charge du nouveau-né ;
- Acquérir des connaissances pour participer à la prise en charge des nouveau-nés présentant une pathologie ;
- Acquérir des connaissances sur les aspects physiopathologiques et les bases pharmacologiques des traitements.

Principaux items

Généralités

- Introduction à la puériculture et à la pédiatrie ;
- Place de l'enfant dans la société : psychologie, sociologie ;
- Épidémiologie : définitions, aspect démographique ;
- Morbidité, mortalité.

La naissance : l'accueil du nouveau-né

- Adaptation à la vie extra-utérine, compétences sensorielles du nouveau-né, rythmes de vie et examen du nouveau-né à terme ou près du terme ;
- Traumatismes obstétricaux ;
- Examen et surveillance du nouveau-né en maternité, à domicile, dans les 30 premiers jours ;

- Examen de sortie ;
- Vaccinations, examens de santé, prévention, carnet de santé.

Alimentation du nouveau-né et de l'enfant

- Besoins qualitatifs et quantitatifs du nouveau-né ;
- Allaitement ;
- Alimentation artificielle ;
- Vitamines et compléments alimentaires, prévention du rachitisme ;
- Notions sur l'alimentation du nourrisson jusqu'à trois ans ;
- Allergies alimentaires.

La douleur chez le nouveau-né

- Prévention, dépistage, scores d'évaluation, traitement, surveillance.

Différentes situations cliniques : intérêt et modalités de prise en charge

- Nouveau-né atteint d'une trisomie 21, nouveau-né ayant une malformation (fente labio-palatine) ;
- Infections néonatales, ictère, troubles digestifs : régurgitations, vomissements, ballonnement, retard d'émission du méconium, diarrhée, etc.

Le nouveau-né auprès de sa mère ou en unité pédiatrique en maternité

L'enfant hors du milieu familial

- Structures d'accueil de la petite enfance ;
- La protection maternelle et infantile ;
- Développement psychomoteur et socio-affectif de l'enfant jusqu'à 6 ans.

Apprentissages cliniques

La formation théorique est complétée par des activités d'apprentissage clinique permettant à l'étudiant d'appréhender la relation de soin. L'enjeu est d'acquérir les concepts et les principes nécessaires à l'étudiant pour la construction progressive des compétences professionnelles.

Séméiologie - Démarche clinique - Gestes techniques

Objectifs

- Apprentissage de l'accueil des personnes soignées, des gestes techniques de soin, des relations avec le personnel soignant et de la vie d'un service hospitalier ;
- Apprentissage du raisonnement clinique.

Méthodes pédagogiques possibles

- Enseignement de simulations cliniques sur mannequin : mannequins, vidéos, jeux de rôle entre étudiants ;
- Enseignements dirigés de santé société humanité intégrés à cet enseignement sous la forme de jeux de rôles (relation patientes-nouveau-né / sage-femme).

Suivi prénatal

Objectifs

- Apprendre à conduire une consultation prénatale ;
- Apprendre à organiser et animer une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité ;
- L'étudiant, en prépartum, doit apprendre à :
 - . réaliser une anamnèse,
 - . réaliser un examen clinique,
 - . réaliser un examen gynéco-obstétrical,
 - . pratiquer une échographie obstétricale,
 - . organiser et planifier le suivi médical de la grossesse,
 - . mettre en œuvre les principales techniques de travail corporel de préparation à la naissance (respiration, relaxation, etc.),
 - . dépister les situations de vulnérabilité.

Suivi pernatal

Objectifs

- Apprendre à diagnostiquer et suivre le travail, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites ;
- Apprendre à pratiquer l'examen clinique de la mère et du nouveau-né ;
- En perpartum, l'étudiant doit apprendre à :
 - . organiser l'environnement de la naissance pour créer un climat favorisant la physiologie et pour assurer une surveillance simultanée de la mère et de l'enfant,
 - . s'adapter de façon permanente face au processus évolutif du travail et de l'accouchement,
 - . pratiquer l'examen clinique obstétrical,
 - . pratiquer une échographie obstétricale sur indication,
 - . pratiquer et analyser les examens complémentaires nécessaires pour la mère, le fœtus ou le nouveau-né (pH, lactates, monitorages, etc.),
 - . pratiquer les accouchements eutociques,
 - . accueillir un nouveau-né eutrope à terme,
 - . pratiquer l'épisiotomie, à bon escient, et sa réfection immédiate ou celle de déchirures simples,
 - . pratiquer la délivrance artificielle et la révision utérine.

Suivi postnatal

Objectifs

- Apprendre à assurer un suivi mère-enfant dans les suites de couches jusqu'à la visite post-natale ;
- Apprendre à suivre et mettre en œuvre une contraception ;
- En postpartum, l'étudiant doit apprendre à :
 - . réaliser l'examen pédiatrique,
 - . réaliser l'examen clinique de l'accouchée,
 - . prescrire, pratiquer et analyser les examens nécessaires au suivi d'une accouchée,
 - . prévenir et corriger des troubles périnéo-sphinctériens,

- . accompagner l'allaitement maternel et artificiel et assurer son suivi,
- . prescrire une contraception.

II - Unités d'enseignement librement choisies et unités d'enseignement libres

Les unités d'enseignement librement choisies s'intègrent dans des parcours proposés par la structure en charge de la formation. Elles sont de trois types :

- 1) Des unités d'enseignement dont l'objectif est d'approfondir certaines des connaissances acquises dans le cadre du tronc commun.
- 2) Des unités d'enseignement de formation à la recherche. Ces unités d'enseignement s'inscrivent dans des parcours de masters habilités. Ces parcours qui représentent une réelle formation à la recherche permettent dans des conditions qui sont fixées par l'université l'accession à une deuxième année de master à orientation recherche. Ces parcours comprennent généralement deux unités d'enseignement et un stage de 4 à 8 semaines dans un laboratoire de recherche reconnu.
- 3) Des unités d'enseignement dans des disciplines non strictement médicales : droit de la santé, management, éthique et philosophie, informatique, économie de la santé, ingénierie de la santé, etc. Ces unités d'enseignement peuvent constituer un véritable parcours proposé par la structure en charge de la formation et constituer ainsi le début d'un double cursus qui sera poursuivi au cours de la formation au niveau master. Ils peuvent aussi permettre l'accession à la deuxième année de master à orientation professionnelle.

Les unités d'enseignement libres sont des unités d'enseignement dispensées par un établissement public d'enseignement supérieur. L'étudiant doit obtenir l'accord du responsable de la structure où il est inscrit.